

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
Antenne de Polynésie française
BP 115
98713 PAPEETE - TAHITI
Tél : (+ 689) 50 60 67 Fax : (+ 689) 50 60 63

Cadre réservé à l'ANFR

Astreint

Plaisance

Immatriculation :

Indicatif :

MMSI ou ATIS :

SB :

Type de traitement :

N° Départ :

DEMANDE OU MODIFICATION DE LICENCE

pour l'utilisation d'une station radioélectrique de navire

Pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier* :

*En l'absence des justificatifs demandés, votre dossier vous sera retourné.

Vous êtes un particulier	Vous représentez une entreprise ou une association
<p>1. <u>Justificatif d'identité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie recto-verso de la carte d'identité <li style="text-align: center;"><u>ou</u> - Copie du passeport <li style="text-align: center;"><u>ou</u> - Copie du livret de famille <p><i>(Aucun autre justificatif d'identité ne sera accepté !)</i></p> <p>2. <u>Justificatif de l'immatriculation du navire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie, du titre de navigation dans le carnet de francisation généralement page 21 (<i>attention, ne pas confondre avec le N° de francisation !</i>) <li style="text-align: center;"><u>ou</u> - Copie de la carte de circulation <li style="text-align: center;"><u>ou</u> - Copie du permis de navigation <p><i>(ne pas confondre avec le permis mer)</i></p>	<p>1. <u>Justificatif d'identité</u> :</p> <p>Copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport du responsable de la personne morale ou de son représentant dûment mandaté pour souscrire le contrat.</p> <p>2. <u>Justificatif de l'immatriculation du navire</u> :</p> <p>Copie du titre de navigation dans le carnet de francisation généralement page 21 (<i>attention, ne pas confondre avec le N° de francisation</i>), ou copie de la carte de circulation, ou copie du permis de navigation.</p> <p>3. <u>Justificatif de la personne morale</u> :</p> <p>Extrait du registre du commerce (extrait Kbis) ou du répertoire des métiers ou du répertoire national des entreprises et de leurs établissements (INSEE) datant de moins de 3 mois, ou copie des statuts de l'association.</p>

Pièces justificatives à fournir pour tout changement de propriétaire d'un navire.

En plus des pièces exigées dans le tableau ci-dessus joindre à votre dossier :

- La copie de l'acte de vente du navire faisant l'objet de la présente demande ou la copie de la page du carnet de francisation où l'identité du nouveau propriétaire est mentionnée.

Nom du demandeur :

Nom du navire :

Document élaboré et exploité par l'Agence nationale des fréquences pour le compte du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'aménagement du territoire.

Agence nationale des fréquences – Département licences et certificats

4 rue Alphonse Matter – BP 8314 – 88108 SAINT-DIE-DES-VOSGES – FRANCE – TELEPHONE : +33 (0)3 29 42 20 68 – TELECOPIE : +33 (0)3 29 42 20 50
 SIEGE : 78 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE – BP 400 – 94704 MAISONS-ALFORT CEDEX – FRANCE – TELEPHONE : +33 (0)1 45 18 72 72 – TELECOPIE : +33 (0)1 45 18 73 00 – N° SIREN : 180 053 027 – CODE APE : 751E

1 Demandeur de la licence : (voir pièce à fournir en page 1)

S	B						
---	---	--	--	--	--	--	--

Le demandeur est : le propriétaire du navire (ou du bateau) **ou** l'utilisateur mandaté *
 * joindre un mandat (autorisation du propriétaire pour effectuer la demande et recevoir la licence) + renseigner la rubrique 2.

Nom, prénom ou raison sociale M., Mme, Mlle

Adresse

(ou BP)

Code Postal Bureau distributeur - Ile

Tél (domicile) Tél. (professionnel)

Portable Télécopie

Email

N° à appeler en cas d'urgence : Contact 1

Contact 2

Code CIAC A fournir si vous effectuez des appels téléphoniques (navire-terre) par l'intermédiaire de stations côtières étrangères, l'autorité comptable correspondant au code CIAC indiqué, procédera au recouvrement de la facture liée à vos communications (informations www.anfr.fr)

Afin de permettre la coordination et l'organisation efficace des opérations de recherche et de sauvetage en cas d'appel de détresse nous communiquons à l'UIT (Union internationale des télécommunications) et aux organismes de secours, CROSS et CNES, les informations relatives à la station de navire : MMSI, indicatif, matériel à bord, immatriculation...

Pour favoriser votre identification en cas d'urgence, des données nominatives sont communiquées aux centres de secours (nom, prénom, adresse, coordonnées tél.) sauf si vous en exprimiez explicitement votre désaccord en cochant la case suivante :

Je m'oppose à la communication des données me concernant aux organismes de secours.

2 Propriétaire * :

* Rubrique à ne renseigner que si le demandeur indiqué ci-dessus n'est pas le propriétaire.

S	B						
---	---	--	--	--	--	--	--

Nom, prénom ou raison sociale M., Mme, Mlle

Adresse

(ou BP)

Code Postal Bureau distributeur - Ile

Téléphone Télécopie

3 Situation antérieure

Possédiez-vous auparavant un navire équipé de radio ? OUI NON (aller directement au paragraphe 4)

Avez-vous transféré votre installation radioélectrique sur votre nouveau navire ? OUI NON

Nom de l'ancien navire Indicatif

Votre ancien navire a-t-il été vendu ? OUI NON Immatriculation

Si oui, nom de l'acheteur

Son adresse

(ou BP)

Code postal Bureau distributeur - Ile

4 Navire (pièce justificative à fournir relative à l'immatriculation : voir page 1)

Immatriculation du navire

--	--

--	--	--	--	--	--

--	--

--	--	--	--	--	--

Quartier Numéro Clé

F

Nom actuel du navire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Jauge brute

--	--	--	--	--

 tx ou

--	--	--	--	--

 UMS Longueur

--	--	--

 m

Navire de plaisance

Distance d'un abri (à cocher)

Moins de 5 milles

Plus de 5 milles

Navire Professionnel

Catégorie de Navigation: de 1 à 6 (à remplir) :

--

Type de navire (à cocher)

2 Pêche 5 Charge 9 Autres

4 Passagers 13 NUC (navire à Utilisation collective)

Port de stationnement

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de construction

--	--	--	--	--	--	--	--

5 Description exhaustive de la station radioélectrique

Vous êtes tenus d'utiliser une installation radioélectrique conforme à la réglementation pertinente en vigueur et dans les conditions prévues par celle-ci. Il vous appartient pour cela de vérifier sa conformité en vous reportant au marquage apposé sur le matériel et à la déclaration de conformité jointe avec l'emballage. Le matériel doit être utilisé conformément à la destination indiquée sur la notice d'utilisation.

Matériel	Quantité	Marque et modèle du matériel (installation radioélectrique complète)
VHF sans ASN		
VHF avec ASN		
Boîtier VHF ASN		
VHF portable		
BALISE		
<i>BLU (E/R ne concerne pas le récepteur BLU seul)</i>		
Boîtier BLU ASN		
Inmarsat		
RADAR et Transpondeur		
<i>AIS (E/R ne concerne pas le récepteur AIS seul)</i>		
Autres (navtex,...)		

A compléter

obligatoirement !

6 Informations sur l'attribution du MMSI (Maritime Mobile Service Identity) MMSI :

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le MMSI est un code numérique de 9 chiffres utilisé dans le cas où votre station radioélectrique décrite ci-dessus comporte un émetteur de détresse. Il permet en cas de détresse une identification sûre et rapide du navire.

Un MMSI attribué à un navire ne peut être réutilisé sur une autre embarcation !

La VHF avec ASN (Appel Sélectif Numérique) ou DSC en Anglais, la BLU de type MF/HF avec ASN, le matériel Inmarsat (B, C, ou M) ou la balise COSPAS-SARSAT nécessitent l'attribution d'un numéro MMSI auprès de l'Agence nationale des fréquences.

Si le matériel le justifie un MMSI vous sera attribué automatiquement par nos services.

7 Observations particulières

.....

.....

.....

8 Engagements du propriétaire ou de l'utilisateur mandaté

Toute demande doit être accompagnée des pièces justificatives mentionnées en première page, dans le cas contraire votre dossier vous sera retourné.

Je soussigné(e) (Nom, prénoms) propriétaire ou toute autre personne mandatée pour effectuer la demande de licence du navire décrit au paragraphe 4, certifie l'exactitude des renseignements portés précédemment et déclare avoir pris connaissance des dispositions figurant ci-dessous, m'engage à les respecter.

Fait à	<input type="text"/>	le	<input type="text"/>
	Signature :		

Le présent document doit être adressé uniquement par courrier à :

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
Antenne de Polynésie française
BP 115
98713 PAPEETE - TAHITI

Pour vous aider dans la rédaction de ce document :

Téléphone : (+ 689) 50 60 67
Télécopie : (+ 689) 50 60 63
Site Internet : www.anfr.fr (rubrique radiomaritime)

Rappel :

Tout changement (nom du navire, composition de l'installation radioélectrique, propriétaire...) doit être signalé par courrier sans délai, en vue de l'établissement d'une nouvelle licence.

L'Agence nationale des fréquences vous rappelle qu'aucune installation de radiocommunications, obligatoire ou non, ne peut être ouverte à l'exploitation à bord d'un navire sans l'obtention de la licence correspondante et l'attribution d'un indicatif d'appel. La licence décrit les équipements radioélectriques composant la station de bord. Elle est valable tant que la station ne subit pas de modifications justifiant son renouvellement et constitue un document international, obligatoire à bord de tout navire équipé d'installation de radiocommunications.

Une installation radioélectrique ne peut être utilisée que par une personne titulaire du certificat d'opérateur approprié ou sous la responsabilité d'un opérateur qualifié présent à bord, pour plus d'informations contacter le 00 689 50 60 67.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des licences et identités du service mobile maritime et fluvial par l'ANFR et les organismes mentionnés au 1 du présent formulaire. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au département licences et certificats de l'ANFR dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.